

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.035

L'An deux Mille Sept, le 12 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 6 avril 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 6 avril 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DURAND, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CHABANEAU
Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
M. POTENNEC représentée par M. CAU
Mme TERRIEN représentée par M. HUGENDOBLER
Mme TURPIN représentée par Mme LABEYRIE

ABSENTS -EXCUSES : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **RENOVATION DU MARCHE CENTRAL DE ROYAN
CONVENTION DE MANDAT AVEC LA SEMDAS
APPROBATION DU DOSSIER DE PRE-CLOTURE**

VOTE : **UNANIMITE**

Par convention de mandat en date du 09 mai 2000, la Ville de ROYAN a confié à la SEMDAS, la réalisation des études et des travaux nécessaires à la rénovation du Marché Central de ROYAN.

Aujourd'hui, il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'approuver le dossier de pré-clôture de l'opération ci-annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le dossier de pré-clôture établi par la SEMDAS concernant les études et les travaux réalisés dans le cadre de l'opération de rénovation et de mise aux normes du Marché Central à ROYAN,
VU l'avis de la Commission de Travaux
APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le dossier de pré-clôture établi par la SEMDAS pour l'opération du Marché Central.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 avril 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT